

Université de Fribourg (Suisse)
Faculté des lettres
Département de psychologie

Master of Science en psychologie
Programme d'études approfondies (60 crédits ECTS)
Programme de spécialisation (30 crédits ECTS)
Travail de master (30 crédits ECTS)

Plan d'études

(adopté par le Conseil du Département en date du 11.05.2009)

1 Généralités

¹Le *Master of Science in Psychology* offre une formation approfondie dans les apports théoriques et certaines applications de la psychologie. Le programme d'études permet aux étudiant-e-s un libre choix à l'intérieur de la liste des modules proposés. Le programme tient compte des points forts de la recherche présents à Fribourg dans les fondements et les applications. Les options proposées dans le programme d'études approfondies correspondent aux unités représentées dans le département.

²Les études de psychologie comme domaine unique permettent d'acquérir en deux ans d'études des compétences approfondies et spécifiques à la recherche scientifique (méthodologiques et théoriques) ainsi que des compétences approfondies dans des domaines choisis.

³Le Département de Psychologie peut décider de l'introduction d'autres options dans le programme d'études approfondies (Major) ainsi que de la suppression des options actuelles par décision du Conseil du Département. Une telle décision doit être prise et communiquée au plus tard à la fin du semestre de printemps, afin qu'elle puisse entrer en vigueur dès l'année académique suivante.

1.1 Présentation des études

¹La voie d'études de Master en psychologie est composée d'une majeure (programme d'études approfondies) (60 crédits ECTS), d'une mineure (programme de spécialisation) (30 crédits ECTS) et d'un mémoire de Master (30 crédits ECTS)

²Parmi les programmes d'études approfondies (Major) suivants, l'un est à choisir:

- *Master of Science in Psychology – Major: Cognitive Psychology*
- *Master of Science in Psychology – Major: Development and Cognition*
- *Master of Science in Psychology – Major: Personnel and Organisational Psychology*
- *Master of Science in Psychology – Major: Work Psychology and Cognitive Ergonomics*

³Parmi les programmes de spécialisation (Minor) suivants, l'un est à choisir :

- *Selected Topics in Cognitive Psychology*
- *Clinical Psychology*
- *Work and Organisational Psychology*
- *Cognitive and School Psychology*
- *Cognition and Development*
- *Personnel Psychology*
- *Cognitive Ergonomics*
- *Selected Topics in Psychology*

⁴ Dans la grande partie des cas, le programme de spécialisation (Minor) est librement combinable avec le programme d'études approfondies (Major) choisi. Les programmes possibles de spécialisation (Minor) pour chaque programme d'études approfondies (Major) sont mentionnés dans le programme des études (voir paragraphe 2.1).

1.2. Conditions d'admission

¹Le Master of Science in Psychology requiert un diplôme de Bachelor en psychologie, obtenu dans une université suisse.

²Une personne titulaire d'un diplôme de Bachelor en psychologie obtenu dans une université étrangère peut être également acceptée, si l'équivalence du diplôme est reconnue ; les prestations manquantes peuvent être complétées par un programme d'ajustement jusqu'à 30 crédits ECTS. Les étudiant-e-s titulaires d'un diplôme de Bachelor universitaire comprenant au minimum 60 crédits ECTS en psychologie peuvent - après examen du dossier - effectuer un programme préalable au Master (de 60 crédits ECTS) et être ensuite admis aux études de Master en suivant un programme d'ajustement (de crédits 30 ECTS).

1.3 Examens et validation des crédits

¹Les enseignements sont organisés en modules (voir paragraphe 2.2.).

²La reconnaissance des crédits ECTS (European-Credit-Transfer-System) qui doivent être effectués dans les différents modules, se base uniquement sur des prestations évaluées et notées (en règle générale des épreuves écrites et/ou orales, mais également d'autres prestations). Le/la responsable de l'organisation décide du mode de validation des autres prestations. Les formes usuelles des modules sont présentées au paragraphe 2.2. Cependant des modifications sont possibles. Elles sont annoncées par le/la responsable de l'organisation avant le début du semestre.

³La règle suivante s'applique pour toutes les prestations: les examens, respectivement les prestations d'études, non acquis pour la troisième fois, sont considérés comme définitivement échoués, ce qui entraîne un échec définitif au Master.

⁴La note d'un module validé et noté (note partielle) est la moyenne non arrondie des notes des prestations qui sont à accomplir dans ce module. Chaque validation doit obtenir une note supérieure ou égale à 4 (selon le barème de 1 à 6). Les examens non réussis ne peuvent pas être compensés.

1.4 Langue d'enseignement

¹Les études en *Master of Science in Psychology* peuvent être effectuées en allemand, en français ou en bilingue (avec mention correspondante sur le diplôme).

² Les enseignements du module FOUND sont dispensés en anglais. D'autres enseignements ponctuels peuvent être dispensés en anglais dans les autres modules.

2. Déroulement des études

¹Les enseignements des modules sont offerts habituellement selon un cycle de deux ans. Il est recommandé d'accomplir les modules en l'espace de deux ans.

²Le Département communique avant le début de l'année académique la liste des enseignements faisant partie des modules.

³Au début des études, un programme d'études approfondies (Major) et un programme de spécialisation (Minor) sont à choisir obligatoirement. Un changement plus tardif des programmes est possible, moyennant une demande auprès du président du Département.

⁴Le mode d'évaluation des prestations est défini au début de chaque enseignement par le/la responsable de l'organisation.

⁵Le module FOUND et le module Stage sont obligatoires.

⁶Chaque module peut être validé seulement une fois bien qu'il soit proposé dans plusieurs programmes d'études approfondies (Major) ou de spécialisation (Minor).

⁷Pour l'obtention d'un diplôme bilingue, les modules doivent être choisis, selon le règlement de Faculté, afin que les prestations totales effectuées en allemand et en français s'élèvent au minimum à 40% dans chacune des langues.

2.1 Options pour le programme d'études approfondies (Major) et le programme de spécialisation (Minor)

2.1.1. Programme d'études approfondies (Major) : Cognitive Psychology

Les modules suivants sont à prendre dans le programme d'études approfondies Cognitive Psychology :

FOUND (Foundations of Psychology)	15 ECTS
KOG1 (Kognitive Psychologie I)	15 ECTS
KOG2 (Kognitive Psychologie II)	15 ECTS
STAGE (Stage)	15 ECTS

Pour le complément au programme d'études approfondies Cognitive Psychology, l'un des programmes de spécialisation (Minor) suivants est à choisir:

a) Le programme de spécialisation (Minor) : Work and Organisational Psychology :

ARB (Arbeitspsychologie und kognitive Ergonomie)	15 ECTS
ORG (Organisations-und Personalpsychologie)	15 ECTS

b) Le programme de spécialisation (Minor) : Clinical Psychology

KLIN (Klinische Psychologie)	15 ECTS
CLIN (Psychologie clinique)	15 ECTS

c) Le programme de spécialisation (Minor) : Cognition et développement :

KOG3 (Kognitive Psychologie III)	15 ECTS
DEV (Développement et cognition)	15 ECTS

d) Le programme de spécialisation (Minor) : Selected Topics in Psychology

Deux programmes de spécialisation sont à choisir parmi les modules suivants : KOG3, ARB, ORG, DEV, COGSCO, KLIN, CLIN, ERASMUS 1, ERASMUS 2

Modules Choisis 1	15 ECTS
Modules Choisis 2	15 ECTS

2.1.2. Programme d'études approfondies (Major) : Development and Cognition

Les modules suivants sont à prendre dans le programme d'études approfondies Development and Cognition.

FOUND (Foundations of Psychology)	15 ECTS
DEV (Développement et cognition)	15 ECTS
COGSCO (Psychologie cognitive et scolaire)	15 ECTS
STAGE (Stage)	15 ECTS

En complément au programme d'études approfondies Development and Cognition, l'un des programmes de spécialisation (Minor) suivants est à choisir:

a) Le programme de spécialisation (Minor) : Work and Organisational Psychology :

ARB (Arbeitspsychologie und kognitive Ergonomie)	15 ECTS
ORG (Organisations- und Personalpsychologie)	15 ECTS

b) Le programme de spécialisation (Minor) : Clinical Psychology

KLIN (Klinische Psychologie)	15 ECTS
CLIN (Psychologie clinique)	15 ECTS

c) Le programme de spécialisation (Minor) : Selected Topics in Psychology:

Deux programmes de spécialisation sont à choisir parmi les modules suivants : KOG3, ARB, ORG, DEV, COGSCO, KLIN, CLIN, ERASMUS 1, ERASMUS 2

Modules Choisis 1	15 ECTS
Modules Choisis 2	15 ECTS

2.1.3. Programme d'études approfondies (Major) : Personnel and Organisational Psychology

Les modules suivants sont à prendre dans le programme d'études approfondies Personnel and Organisational Psychology.

FOUND (Foundations of Psychology)	15 ECTS
ORG (Organisations- und Personalpsychologie)	15 ECTS
PERS (Personalpsychologie)	15 ECTS
STAGE (Stage)	15 ECTS

En complément au programme d'études approfondies Personnel and Organisational Psychology, l'un des programmes de spécialisation (Minor) suivants est à choisir:

a) Le programme de spécialisation (Minor) : Cognitive Ergonomics

ARB (Arbeitspsychologie und kognitive Ergonomie)	15 ECTS
ERG (Kognitive Ergonomie)	15 ECTS

b) Le programme de spécialisation (Minor) : Clinical Psychology

KLIN (Klinische Psychologie)	15 ECTS
CLIN (Psychologie clinique)	15 ECTS

c) Le programme de spécialisation (Minor) : Cognitive Psychology

KOG1 (Kognitive Psychologie I)	15 ECTS
KOG3 (Kognitive Psychologie III)	15 ECTS

d) Le programme de spécialisation (Minor) : Cognitive and School Psychology

KOG1 (Kognitive Psychologie I)	15 ECTS
COGSCO (Psychologie cognitive et scolaire)	15 ECTS

e) Le programme de spécialisation (Minor) : Selected Topics in Psychology

Deux programmes de spécialisation sont à choisir parmi les modules suivants : KOG3, ARB, ORG, DEV, COGSCO, KLIN, CLIN, ERASMUS 1, ERASMUS 2

Modules Choisis 1	15 ECTS
Modules Choisis 2	15 ECTS

2.1.4. Programme d'études approfondies (Major) : Work Psychology and Cognitive Ergonomics

Les modules suivants sont à prendre dans le programme d'études approfondies Work Psychology and Cognitive Ergonomics:

FOUND (Foundations of Psychology)	15 ECTS
ARB (Arbeitspsychologie und kognitive Ergonomie)	15 ECTS
ERG (Kognitive Ergonomie)	15 ECTS
STAGE (Stage)	15 ECTS

En complément au programme d'études approfondies Work Psychology and Cognitive Ergonomics' l'un des programmes de spécialisation (Minor) suivants est à choisir:

a) Le programme de spécialisation (Minor) : Personnel Psychology

PERS (Personalpsychologie)	15 ECTS
ORG (Organisations- und Personalpsychologie)	15 ECTS

b) Le programme de spécialisation (Minor) : Clinical Psychology

KLIN (Klinische Psychologie)	15 ECTS
CLIN (Psychologie clinique)	15 ECTS

c) Le programme de spécialisation (Minor) : Cognitive Psychology

KOG1 (Kognitive Psychologie I)	15 ECTS
KOG3 (Kognitive Psychologie III)	15 ECTS

d) Le programme de spécialisation (Minor) : Cognitive and School Psychology

KOG1 (Kognitive Psychologie I)	15 ECTS
COGSCO (Psychologie cognitive et scolaire)	15 ECTS

e) Le programme de spécialisation (Minor) : Selected Topics in Psychology

Deux programmes de spécialisation sont à choisir parmi les modules suivants : KOG3, ARB, ORG, DEV, COGSCO, KLIN, CLIN, ERASMUS 1, ERASMUS 2

Modules Choisis 1	15 ECTS
Modules Choisis 2	15 ECTS

2.2. Modules

Module FOUND: Foundations of Psychology (en anglais exclusivement) (15 ECTS)

Les enseignements suivants composent le module FOUND :

Attention and performance	Cours	3 ECTS
Impairments in cognitive functioning	Cours	3 ECTS
Social psychology in organisational behaviour	Cours	3 ECTS
Epidemiology for psychologists	Cours	3 ECTS
Learning in teams	Cours	3 ECTS

Des modifications sont possibles. Elles sont annoncées au début du semestre.

L'évaluation du module se fait habituellement par un examen écrit.

La personne responsable de l'enseignement décide de la forme définitive de la modalité de validation. Elle l'annonce obligatoirement au début du semestre.

Module STAGE: Stage (15 ECTS)

Ce module correspond à la validation d'un stage de 2 mois équivalent plein temps. Le stage est soumis à autorisation préalable et il doit être conclu par un rapport écrit de stage. Il doit être exécuté dans le domaine du programme d'études approfondies (Major).

Module KOG1: Kognitive Psychologie I (15 ECTS)

Les enseignements suivants composent le module Psychologie Cognitive I

Gedächtnis	Séminaire	6 ECTS
Selektive Wahrnehmung	Cours	3 ECTS
Kognitive Neuropsychologie	Cours	3 ECTS
Urteilen und Entscheiden	Cours	3 ECTS

Des modifications sont possibles. Elles sont annoncées au début du semestre.

L'évaluation du module se fait habituellement par

- Une participation active aux séances de séminaire du mémoire et le travail écrit en lui-même (séminaire)
- Des examens écrits et oraux (cours).

La personne responsable de l'enseignement décide de la forme définitive de validation. Elle l'annonce obligatoirement au début du semestre.

Module KOG2: Kognitive Psychologie II 15 ECTS)

Les enseignements suivants composent le module Psychologie Cognitive II

Forschungsprojekt innerhalb der Allgemeinen Psychologie	Etudes de projets	6 ECTS
Problemlösen	Séminaire	6 ECTS
Masterkolloquium	Colloques	3 ECTS

Des modifications sont possibles. Elles sont annoncées au début du semestre.

L'évaluation du module se fait habituellement par

- Une collaboration active et confection d'un rapport (études de projets)
- Une participation active, compte rendu et travail écrit de séminaire (séminaire)
- Une participation active aux séances de colloque du séminaire (colloques)

La personne responsable de l'enseignement décide de la forme définitive de validation. Elle l'annonce obligatoirement au début du semestre.

Module KOG3: Kognitive Psychologie III (15 ECTS)

Les enseignements suivants composent le module Psychologie Cognitive III

Aufmerksamkeit	Séminaire	6 ECTS
Emotionen	Cours	3 ECTS
Denken	Cours	3 ECTS
Motorik	Cours	3 ECTS

Des modifications sont possibles. Elles sont annoncées au début du semestre.

L'évaluation du module se fait habituellement par

- Une participation active, compte rendu et travail écrit de séminaire (séminaire)
- Des examens écrits et oraux (cours).

La personne responsable de l'enseignement décide de la forme définitive de validation. Elle l'annonce obligatoirement au début du semestre.

Module DEV: Développement et cognition (15 ECTS)

Les enseignements suivants composent le module Développement et cognition

Développement et cognition	Cours	3 ECTS
Approche socio-cognitive de la communication	Cours	3 ECTS
Psychologie de l'enfant	Cours	3 ECTS
Séminaire de recherche	Séminaire	3 ECTS
Groupe de recherche	Séminaire	3 ECTS

Des modifications sont possibles. Elles sont annoncées au début du semestre.

L'évaluation du module se fait habituellement par

- Une participation active, compte rendu et travail écrit de séminaire (séminaire)
- Des examens écrits et oraux (cours).

La personne responsable de l'enseignement décide de la forme définitive de validation. Elle l'annonce obligatoirement au début du semestre.

Module COGSCO: Psychologie cognitive et scolaire (15 ECTS)

Les enseignements suivants composent le module Psychologie cognitive et scolaire

Psychologie du talent et de l'expertise	Cours	3 ECTS
Les représentations sociales	Cours	3 ECTS
Langage et cognition	Cours	3 ECTS
Psychologie scolaire : Etude de cas	Cours	3 ECTS
Le nouvel inconscient	Cours	3 ECTS

Des modifications sont possibles. Elles sont annoncées au début du semestre.

L'évaluation du module se fait habituellement par

- Des examens écrits et oraux ou la rédaction d'un travail écrit.

La personne responsable de l'enseignement décide de la forme définitive de validation. Elle l'annonce obligatoirement au début du semestre.

Module ORG: Organisations- und Personalpsychologie (15 ECTS)

Les enseignements suivants composent le module Organisations- und Personalpsychologie

Theorien der Arbeitsmotivation	Seminar	6 ECTS
Leistungsmanagement	Seminar	6 ECTS
Kommunikation und Führung	Seminar	3 ECTS

Des modifications sont possibles. Elles sont annoncées au début du semestre.

L'évaluation du module se fait habituellement par :

- Une participation active, compte rendu et travail écrit de séminaire
- Des examens écrits et oraux ou la rédaction d'un travail écrit.

La personne responsable de l'enseignement décide de la forme définitive de validation. Elle l'annonce obligatoirement au début du semestre.

Module PERS: Personalpsychologie (15 ECTS)

Les enseignements suivants composent le module Personalpsychologie

Diagnose beruflicher Eignung	Seminar	6 ECTS
Methoden der Personalentwicklung	Seminar	6 ECTS
Managementdiagnostik	Seminar	3 ECTS

Des modifications sont possibles. Elles sont annoncées au début du semestre.

L'évaluation du module se fait habituellement par :

- Une participation active, compte rendu et travail écrit de séminaire
- Des examens écrits et oraux ou la rédaction d'un travail écrit.

La personne responsable de l'enseignement décide de la forme définitive de validation. Elle l'annonce obligatoirement au début du semestre.

Module ARB: Arbeitspsychologie und Kognitive Ergonomie (15 ECTS)

Les enseignements suivants composent le module Arbeitspsychologie und Kognitive Ergonomie

Arbeitsanalyse und Arbeitsgestaltung	Seminar	6 ECTS
Belastung und Beanspruchung	Seminar	6 ECTS
Arbeitszeitgestaltung	Seminar	3 ECTS

Des modifications sont possibles. Elles sont annoncées au début du semestre.

L'évaluation du module se fait habituellement par :

- Une participation active, compte rendu et travail écrit de séminaire
- Des examens écrits et oraux ou la rédaction d'un travail écrit.

La personne responsable de l'enseignement décide de la forme définitive de validation. Elle l'annonce obligatoirement au début du semestre.

Module ERG: Kognitive Ergonomie (15 ECTS)

Les 5 enseignements suivants composent le module Kognitive Ergonomie

Human Factors	Seminar	3 ECTS
Usability Tests und Produktevaluation	Seminar	3 ECTS
Automatisierung	Seminar	3 ECTS
Training	Seminar	3 ECTS
Forschungsmethoden und Kolloquium	Kolloquium	3 ECTS

Des modifications sont possibles. Elles sont annoncées au début du semestre.

L'évaluation du module se fait habituellement par :

- Une participation active, compte rendu et travail écrit de séminaire
- Une participation active aux séances de colloque du séminaire

La personne responsable de l'enseignement décide de la forme définitive de validation. Elle l'annonce obligatoirement au début du semestre.

Module KLIN: Klinische Psychologie (15 ECTS)

Les enseignements suivants composent le module Klinische Psychologie

Psychische Störungen I	Vorlesung-Seminar	3 ECTS
Psychische Störungen II	Vorlesung-Seminar	3 ECTS
Epidemiologie	Vorlesung-Seminar	3 ECTS
Gesundheitspsychologie I	Vorlesung-Seminar	3 ECTS
Gesundheitspsychologie II	Vorlesung-Seminar	3 ECTS

Des modifications sont possibles. Elles sont annoncées au début du semestre.

L'évaluation du module se fait habituellement par :

- Une participation active, compte rendu et travail écrit de séminaire
- Des examens écrits et oraux ou la rédaction d'un travail écrit.

La personne responsable de l'enseignement décide de la forme définitive de validation. Elle l'annonce obligatoirement au début du semestre.

Module CLIN: Psychologie clinique (15 ECTS)

Les enseignements suivants composent le module Psychologie clinique

Troubles anxieux et dépressifs	Cours-séminaire	3 ECTS
Troubles de la personnalité	Cours-séminaire	3 ECTS
Psychologie clinique de l'enfant et de l'adolescent	Cours-séminaire	3 ECTS
Psychologie de la santé	Cours-séminaire	3 ECTS
Psychopathologie - psychopharmacologie	Cours-séminaire	3 ECTS

Des modifications sont possibles. Elles sont annoncées au début du semestre.

L'évaluation du module se fait habituellement par :

- Une participation active, compte rendu et travail écrit de séminaire
- Des examens écrits et oraux ou la rédaction d'un travail écrit.

La personne responsable de l'enseignement décide de la forme définitive de validation. Elle l'annonce obligatoirement au début du semestre.

Module ERASMUS1 (15 ECTS)

Cours portant sur des domaines thématiques sélectionnés et suivis dans une université partenaire du programme ERASMUS. Les universités partenaires à choix sont communiquées par le ou la responsable du programme d'études approfondies. Les cours doivent être choisis dans le cadre du programme d'échange convenu.

Evaluation selon les règlements d'examen en vigueur au sein de l'université partenaire: participation active, exposé, examen oral, examen écrit, projet de recherche et/ou travail écrit.

Module ERASMUS2 (15 ECTS)

Cours portant sur des domaines thématiques sélectionnés et suivis dans une université partenaire du programme ERASMUS. Les universités partenaires à choix sont communiquées par le ou la responsable du programme d'études approfondies. Les cours doivent être choisis dans le cadre du programme d'échange convenu.

Evaluation selon les règlements d'examen en vigueur au sein de l'université partenaire: participation active, exposé, examen oral, examen écrit, projet de recherche et/ou travail écrit.

Autres modules

Le Conseil du Département peut décider d'ajouter d'autres modules à la liste de modules à choix présentée dans ce point. Cela concerne également des modules qui sont offerts en dehors du Département de Psychologie. Une telle décision doit être prise et communiquée au plus tard à la fin du semestre de printemps, afin qu'elle puisse rentrer en vigueur dès l'année académique suivante.

3 Mémoire de Master et soutenance

¹ Le mémoire de Master est un travail scientifique individuel qui permet aux étudiant-e-s de démontrer leur maîtrise des standards de recherche en vigueur dans le domaine choisi. Le sujet doit être accepté par la personne responsable de la direction du travail. Il doit être accompli dans le domaine de la Majeure.

² Le mémoire de Master peut être commencé au plus tôt au deuxième semestre.

³ La soutenance du mémoire de Master consiste à présenter le travail scientifique effectué, à montrer comment celui-ci s'insère dans la matière principale des études ainsi qu'à répondre de manière pertinente aux questions posées.

⁴ Les personnes ayant le droit de diriger le mémoire sont celles citées à l'article 23 du règlement de la faculté.

4 Diplôme

¹ Le diplôme de Master pour les étudiant-e-s en psychologie "Master of Science in Psychology" est décerné, lorsque les prestations suivantes ont été accomplies:

- l'ensemble des crédits ECTS exigés dans les modules ont été acquis et
- le mémoire de Master a été accepté et défendu avec succès.

² L'option d'études du programme d'études approfondies est mentionnée dans le diplôme de Master, sous la forme suivante: "Master of Science in Psychology – option du programme d'études approfondies et du programme de spécialisation: XYZ".

³ L'option d'études du programme d'études de spécialisation est mentionnée dans le diplôme de Master sous la forme suivante: "Master of Science in Psychology – Minor: XYZ".

5 Entrée en vigueur et dispositions transitoires

¹Ce règlement entre en vigueur dès le début du semestre d'automne 2010.

²Les étudiant-e-s qui ont commencé leurs études de Master sous le règlement en vigueur jusqu'à l'adoption du présent règlement ont la possibilité soit de continuer à étudier sous le même règlement, soit de changer pour le nouveau règlement.